COMMISSION LOCALE DE L'EAU

3 OCTOBRE 2018 - FRÉTEVAL

SAGE Loir

ÉTABLISSEMENT PUBLIC Loire

Structure porteuse du SAGE Loir

Ordre du jour

1. Points d'informations
2. Contrat régional de bassin versant (CRBV)
3. Projet de SCoT du Pays vallée du Loir
4. Restauration de la continuité écologique en Maine-et-Loire
5. Etude des zones d'expansion des crues

1. Points d'informations

Recomposition de la CLE par arrêté du 29/12/2017

Composition de la CLE

- Evolution dans le collège des élus

M. Bizeray (St Biez-en-Belin - 72)
M. Marchand (Angers Loire Métropole - 49)
M. Hallouin (Danzé – 41)
M. Bingler (Beauchêne - 41)

} **4 nouveaux membres**

1. Points d'informations

Remplacement d'un siège vacant au Bureau de la CLE (collège des élus)

Composition : 26 membres

- Représentativité des acteurs semblable à celle de la CLE
- Représentativité territoriale amont/aval

Rôle du Bureau de la CLE : (3 à 4 réunions par an)

- Prépare les dossiers et séances de la CLE
- Encadre le suivi, l'animation et la coordination de la mise en œuvre du SAGE
- Rend des avis pour le compte de la CLE (dossiers non structurants)

1. Points d'informations

Suite apportée à la motion du Comité de bassin soutenue par la CLE *(délibération n°01-18 du 20/06/2018)*

Objet de la motion pour rappel :

Le Comité de bassin exigeait « que des solutions soient rapidement trouvées pour que la capacité d'intervention de l'agence de l'eau Loire-Bretagne au 11° programme soit maintenue à un niveau permettant de répondre au enjeux du bassin »

- Rééquilibrage des ressources des Agences de l'eau
- Baisse des contributions de l'Agence aux budgets de l'AFB et de l'ONCSF
- Maintien de la capacité d'intervention de 2.126 milliards d'€ sur 6 ans
- Mise en place d'une solidarité inter-bassin
- Renforcement des aides financières pour l'amélioration des services d'eau et d'assainissement dans les territoires ruraux

1. Points d'informations

Principales actions en cours

Disposition SAGE

VOLET ANIMATION/ETUDES

- Expérimentation de gestion coordonnée sur l'axe Loir en Loir-et-Cher — CE.4
- Inventaire des plans d'eau du bassin versant (stage 2018) — CE.8
- Etudes des zones d'expansion de crues — IN.8
- Elaboration du tableau de bord du SAGE et observatoire de l'eau — MO.3

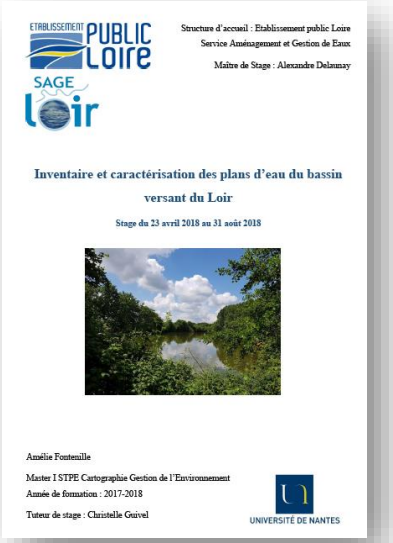

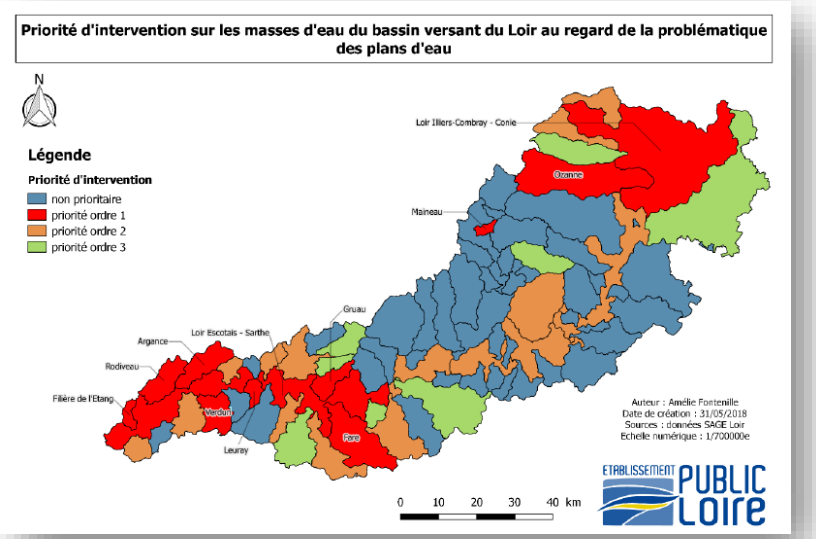

1. Points d'informations

Principales actions en cours

VOLET COMMUNICATION

- Lettre numérique du SAGE Loir (x 2 en 2018)
- Sensibilisation à la conscience du risque et résilience des territoires (avril 2018..)
- Organisation d'une journée d'échange sur la gestion des étangs (janvier 2019)
- Plaquette sur la gestion des plans d'eau (en cours)
- Guide sur la prise en compte du SAGE dans les documents d'urbanisme (à venir)

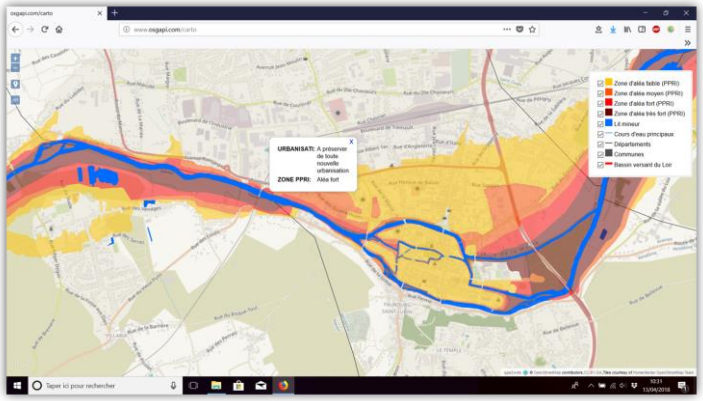

1. Points d'informations

Programme prévisionnel 2019 (à discuter)

VOLET ANIMATION

- Mise en place de points de mesures complémentaires pesticides/phosphores et définition de protocoles de suivi — QE.Pe.1 QE.P.1
- Réduction des transferts de pesticides en zones d'aléa érosion fort (secteur Braye, Perche) — QE.Pe.3
- Redéfinition des modalités techniques d'atteinte des objectifs de taux d'étagement — CE.6

VOLET ETUDES

- Identification de zones prioritaires ou zones à enjeu environnemental pour la réhabilitation des dispositifs d'ANC — QE.P.4
- Cartographie des têtes de bassins versants et élaboration d'un guide de préconisations de gestion — CE.11

1. Points d’informations
2. **Contrat régional de bassin versant (CRBV)** Pour validatio
3. Projet de SCoT du Pays vallée du Loir
4. Restauration de la continuité écologique en Maine-et-Loire
5. Etude des zones d’expansion des crues

2. Avenant au Contrat régional de bassin versant (CRBV)

<u>Rappels concernant le CRBV Loir</u>

- Un outil de la région Pays de la Loire en faveur d'une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau
- Un contrat signé pour une période de 3 ans entre la région, la CLE et l'Etablissement public Loire (structure coordinatrice)
- Coordination du contrat confiée à la cellule d'animation du SAGE Loir pour la période 2016-2019

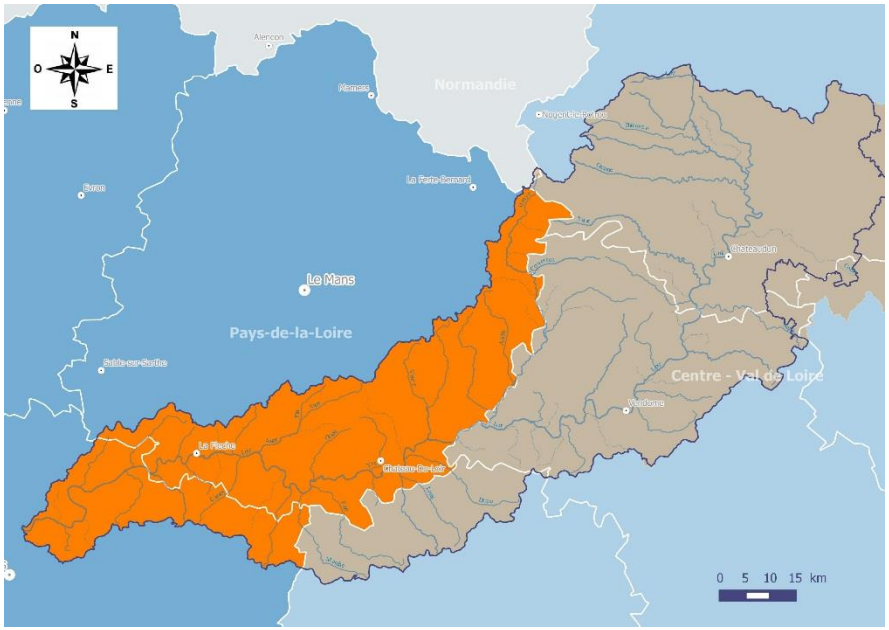

2. Avenant au Contrat régional de bassin versant (CRBV)

Programme d'action initial

THEME	NOMBRE D'ACTIONS	MONTANT TOTAL DES DEPENSES ELIGIBLES	MONTANT DE L'AIDE REGIONALE	TAUX MOYEN D'AIDE REGIONALE
Restaurer la qualité physico-chimique des ressources	5	140 015 €	24 603 €	18%
Restaurer la qualité des milieux aquatiques	11	2 873 593 €	574 718 €	20%
Connaître, préserver et valoriser les zones humides	8	438 063 €	115 526 €	26%
Assurer le portage du SAGE et la mise en œuvre d'actions de sensibilisation	2	110 157 €	14 800 €	13%
TOTAL	**26**	**3 561 828 €**	**729 647 €**	**20%**

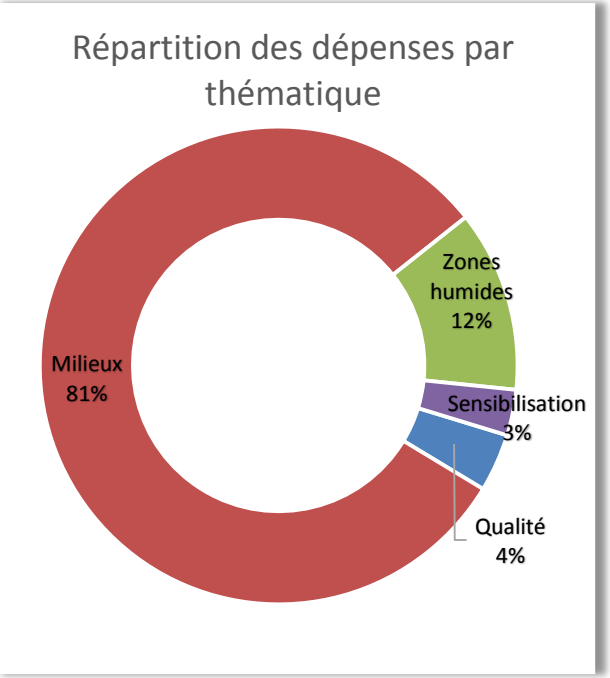

- 19 maître d'ouvrages

2. Avenant au Contrat régional de bassin versant (CRBV)

Bilan intermédiaire (volet technique)

➲3 plans de gestion différenciés des espaces verts réalisés

➲46 914 ml de boisements de rives restaurés

➲12 ouvrages transversaux rendus transparents

➲1 950 ml de lit mineur restaurés

➲1 inventaire des ZH réalisé / 3 en cours

➲8.8 ha de zones humides restaurés

2. Avenant au Contrat régional de bassin versant (CRBV)

Bilan intermédiaire (volet financier)

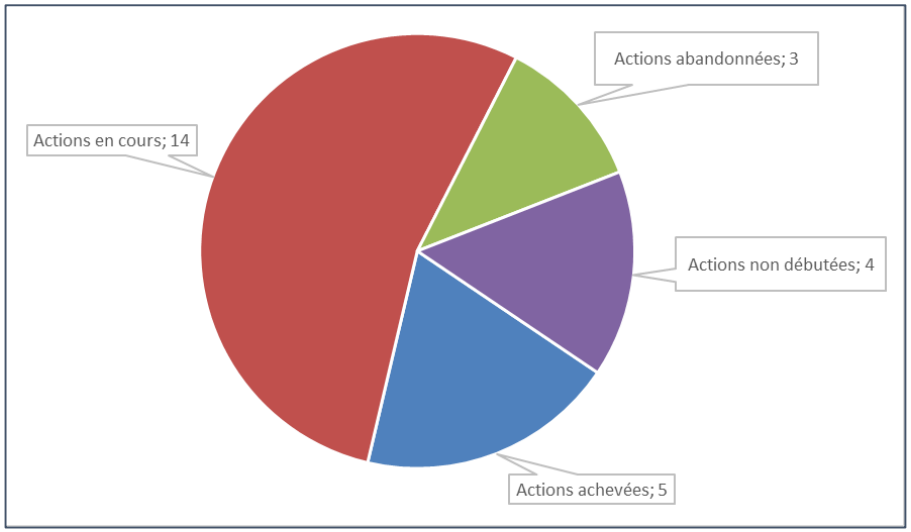

Taux d'engagement = 46%

- 1,6 millions d'€ de travaux ou études engagés

Taux de réalisation = 28%

- 95 500 € d'aide versé par la région

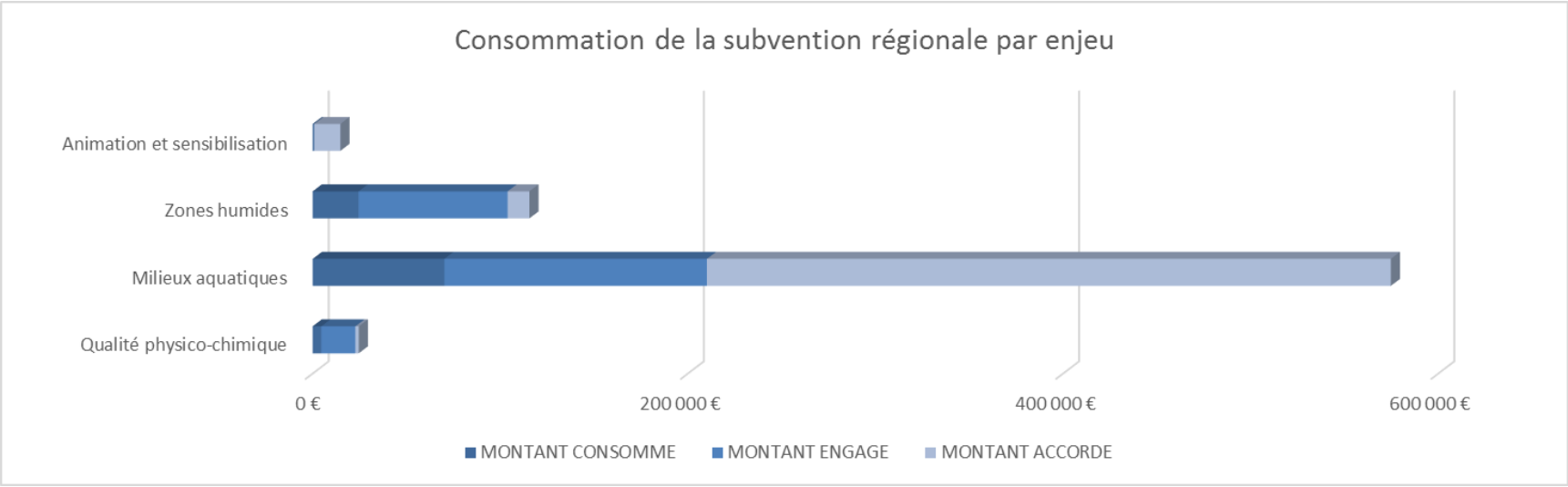

2. Avenant au Contrat régional de bassin versant (CRBV)

<u>Actions complémentaires proposées à l'avenant</u>

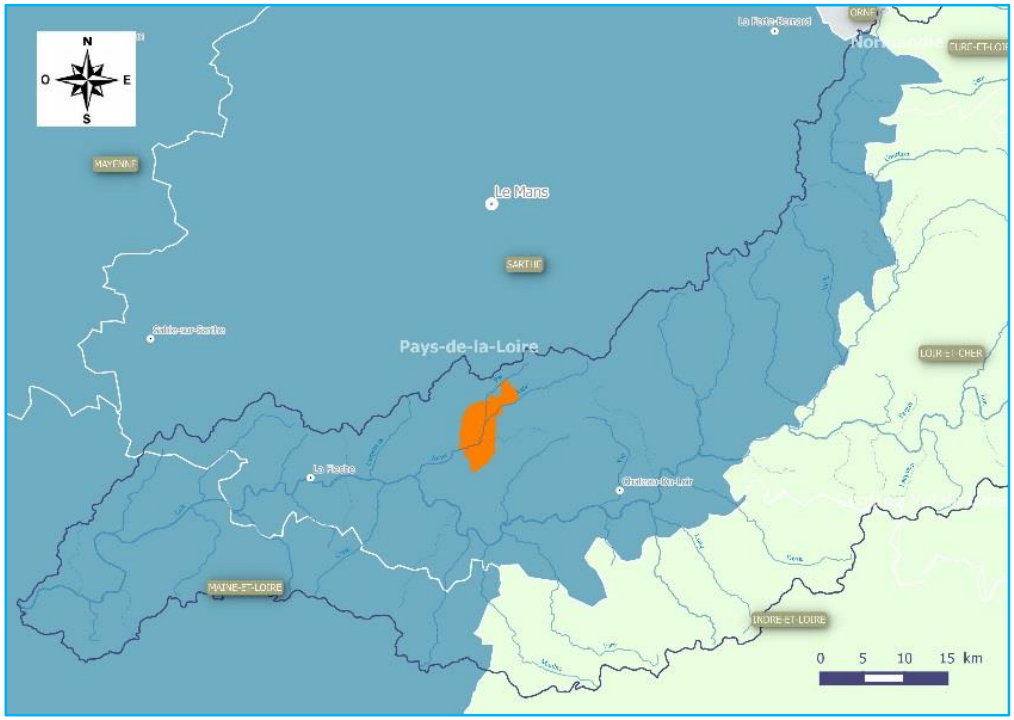

Plan de gestion différencié et diagnostic environnemental

Commune de Pontvallain (72)

- Coût : 13 000 €
- Taux d'aide : 80%
- Aide régionale : 10 400 €

2. Avenant au Contrat régional de bassin versant (CRBV)

<u>Actions complémentaires proposées à l'avenant</u>

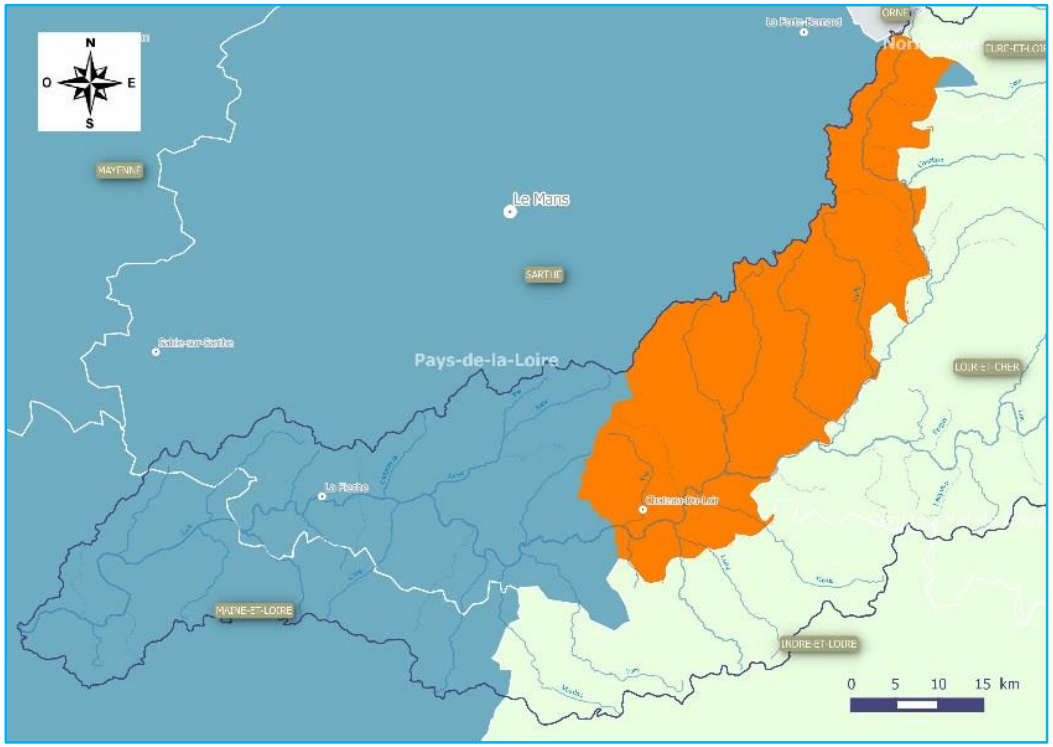

Etude diagnostic cours d'eau

CC Loir Lucé Bercé

(groupement de commande)

- Coût : 100 000 €
- Taux d'aide : 30%
- Aide régionale : 30 000 €

2. Avenant au Contrat régional de bassin versant (CRBV)

Actions complémentaires proposées à l'avenant

2 Inventaires zones humides

CC Loir Lucé Bercé

- Coût : 110 960 €
- Taux d'aide : 20%
- Aide régionale : 22 192 €

CC Sud Sarthe

- Coût : 175 000 €
- Taux d'aide : 20%
- Aide régionale : 35 000 €

2. Avenant au Contrat régional de bassin versant (CRBV)

Actions complémentaires proposées à l'avenant

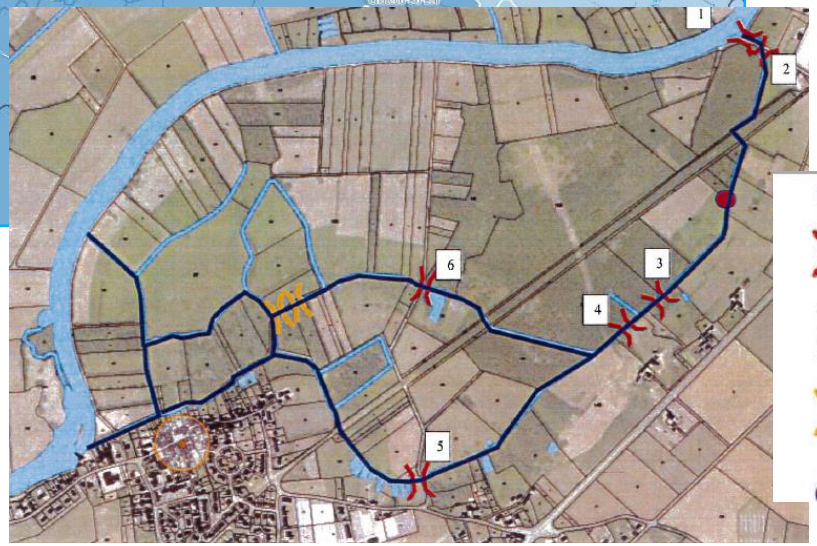

Travaux de restauration de la boire de Corzé (rive gauche)

SM des Basses Vallées Angevines

- Coût : 134 559 €
- Taux d'aide : 20%
- Aide régionale : 26 911 €

Tracé de la boire concerné par le projet **5184 ml soit 10368 de berges**

Ouvrages à refaire : 6 buses à remplacer par des passerelles

1 Numéros des ouvrages

Ouvrages à supprimer

Abreuvoir à aménager

2. Avenant au Contrat régional de bassin versant (CRBV)

Révision du contrat par avenant	
Montant d'opérations	3 561 828 €
Montant d'aide accordé (A)	729 647 €
Taux d'aide	20%

Montant d'aide engagé au 26/09/2018 (B)	334 161 €
Montant d'aide restant à engager (C)	165 960 €
Avenant (D)	124 504 €
Réduction d'enveloppe (A – (B+C+D))	105 022 €

Contrat révisé suite à l'avenant	**624 625 €**

2. Avenant au Contrat régional de bassin versant (CRBV)

Calendrier prévisionnel – Avenant au CRBV 2016-2019

- 13/09/2018 : Dépôt du dossier ☑
- 03/10/2018 : Validation de l'avenant par la CLE ☑
- 31/10/2018 : Validation de l'avenant par l'Ep Loire ☐
- 16/11/2018 : Signature de l'avenant ☐

Calendrier prévisionnel – Préparation du CRBV 2019-2022

- Février 2019 : Lancement de l'appel à projet ☐
- Avril 2019 : Préparation du bilan du 1er CRBV ☐
- Juin 2019 : Dépôt du dossier (bilan et programme) ☐
- Décembre 2019 : Signature du 2ème CRBV ☐

1. Points d’informations
2. Contrat régional de bassin versant (CRBV)
3. **Projet de SCoT du Pays vallée du Loir** Pour avis
4. Restauration de la continuité écologique en Maine-et-Loire
5. Etude des zones d’expansion des crues

3. Avis sur le SCoT du Pays vallée du Loir

Présentation du territoire

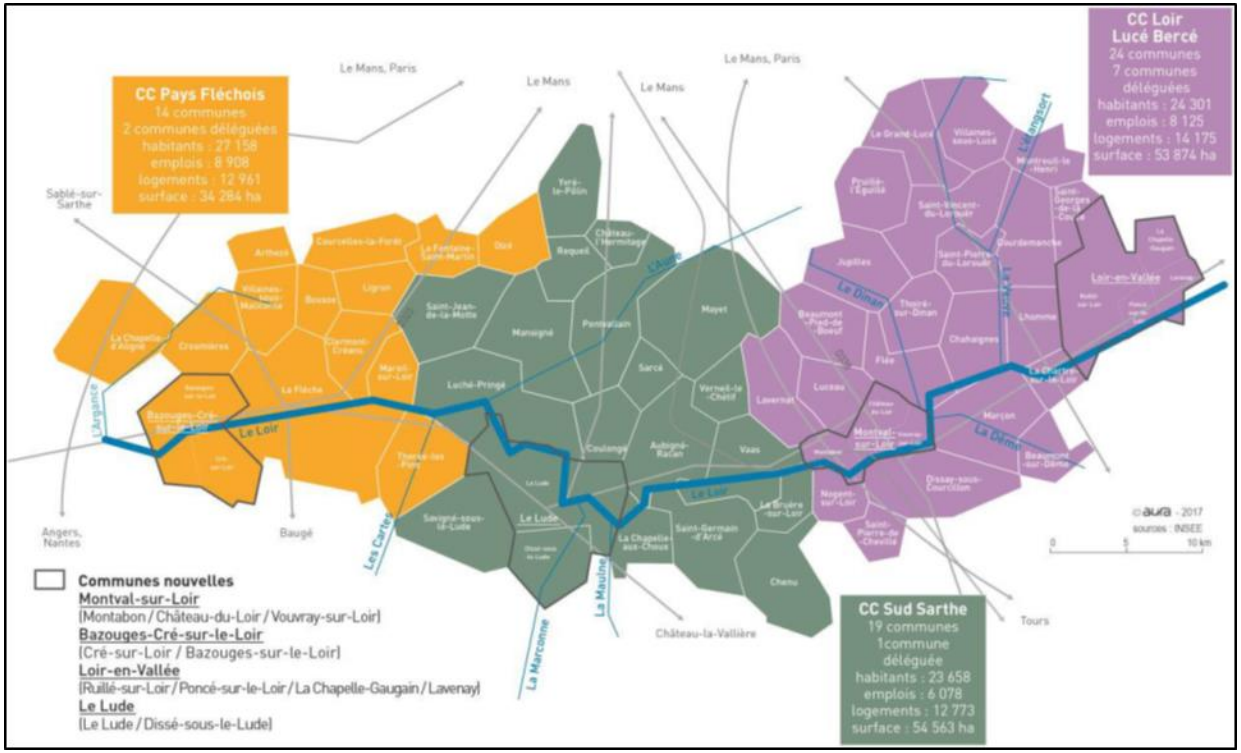

3	57	75 000	+ 8 850	57 ha/an	+ 6 600
EPCI à FP	Communes	Habitants	Habitants d'ici 2040	consommés entre 2005 et 2013	Logements d'ici 2040

3. Avis sur le SCoT du Pays vallée du Loir

Principaux éléments de diagnostic

Points forts

- Paysage et cadre de vie
- Richesse de la biodiversité
- Potentiel important pour les continuités écologiques
- Potentiel de développement touristique à exploiter
- Agriculture dynamique
- Potentiel de développement en sylviculture

Points faibles

- Manque d'attractivité
- Lisibilité du territoire
- Dynamiques socio-économiques contrastées
- Vacance de logements importante
- Niveaux de formation et revenus faibles
- Menaces sur la qualité de l'eau
- 3 risques majeurs pour les zones habités

3. Avis sur le SCoT du Pays vallée du Loir

Rappels concernant l'outil SCoT

- Outil de planification et de gestion de l'espace à moyen terme
- Composé de 3 documents principaux :
  - Le rapport de présentation
  - Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)
  - Le Document d'orientation et d'objectifs (DOO)
- Document intégrateur des politiques sectorielles

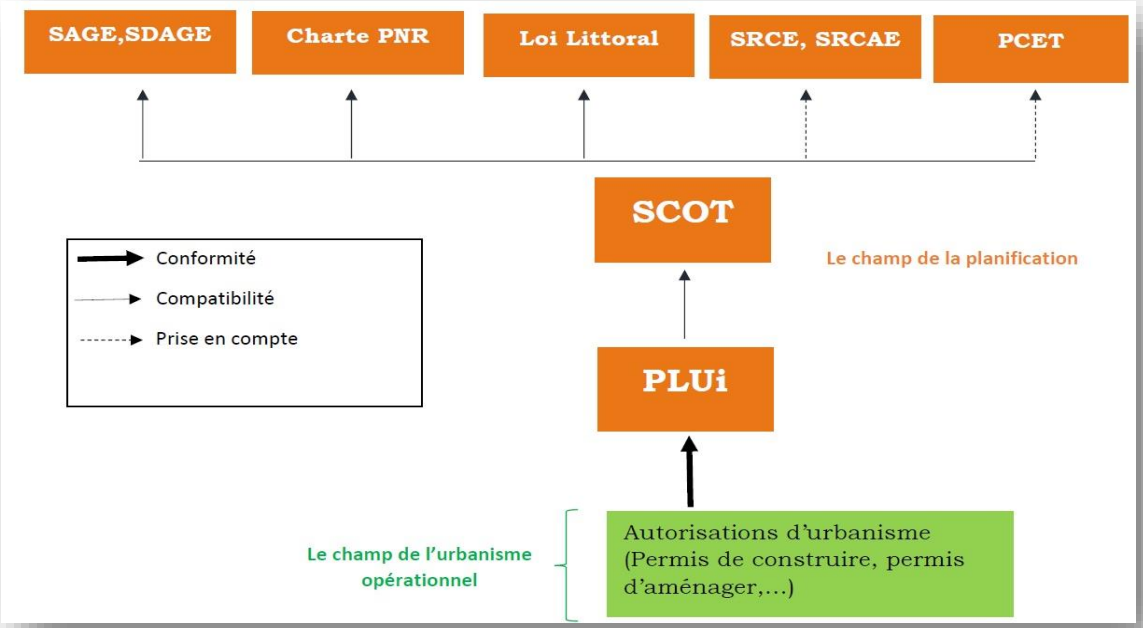

3. Avis sur le SCoT du Pays vallée du Loir

Principales orientations du PADD

- Favoriser l'attractivité du territoire

- Organiser le territoire
  - ➲ + 0.42 % de croissance démographique d'ici 2040
  - ➲ 300 à 350 logements supplémentaires par an d'ici 2040
  - ➲ 130 à 160 ha de foncier économique d'ici 2040 (+40 ha supplémentaire sous conditions)

- Valoriser les qualités environnementales du territoire
  - ➲ Réduction de la consommation d'espace de 50 à 60%, soit 22.2 ha/an d'ici 2040
  - ➲ Objectif de 40% de renouvellement urbain

- Minimiser l'exposition de la population et des biens aux risque et nuisances

- Ménager les ressources du territoire

- Développer les économies d'énergie et les énergies renouvelables

3. Avis sur le SCoT du Pays vallée du Loir

Prise en compte des enjeux EAU dans le SCoT (DOO)

- Enjeu qualité physico-chimique

N° Disposition	Intitulé	Déclinaison	Compatibilité SAGE/SCoT
QE.Pe.3	Réduire les transferts de pesticides en zone d'aléa érosion fort	→ Mise en compatibilité des SCoT et PLU avec l'objectif de protection des éléments bocagers dits stratégiques (orientations d'aménagement, zonage, règles).	OUI **Les documents d'urbanisme identifieront des éléments paysagers à protéger pour des motifs d'ordre écologique**
QE.Pe.4	Réduire les usages non agricoles sur l'ensemble du bassin du Loir	→ Prise en compte du zéro pesticides dès la phase avant-projet (conception et aménagement de l'espace public)	OUI **Veiller à la fonction, à la qualité, au dimensionnement et à l'entretien des espaces publics** **Concevoir des espaces verts de qualité pouvant se connecter aux continuités écologiques**

3. Avis sur le SCoT du Pays vallée du Loir

Prise en compte des enjeux EAU dans le SCoT (DOO)

- Enjeu milieux aquatiques

N°	Intitulé	Déclinaison	Compatibilité SAGE/SCoT
CE.6	Réduire le taux d'étagement du Loir et des affluents	→ Objectifs de réduction du taux d'étagement du Loir et de ses affluents à échéance 2021 et 2027	OUI **Limiter l'impact des ouvrages hydrauliques sur la circulation piscicole et sédimentaire**
CE.7	Mieux connaître les cours d'eau et préserver l'hydromorphologie des cours d'eau	→ Intégration des inventaires de cours d'eau existants dans l'état initial de l'environnement et/ou les documents graphiques → Définition de mesures protectrices pour ces cours d'eau dans les orientations ou le règlement	OUI **Les documents d'urbanisme veilleront au maintien d'une bande tampon présentant un couvert herbacé, arbustif ou arboré (inconstructible), le long des cours d'eau.**
CE.9	Suivre et réduire les extractions de granulats alluvionnaires en lit majeur	→ Prescriptions encadrant la remise en état des carrières après exploitation	OUI **La remise en état des carrières (…) évitera une remise en eau systématique et sera étudiée au cas par cas.**

3. Avis sur le SCoT du Pays vallée du Loir

Prise en compte des enjeux EAU dans le SCoT (DOO)

- Enjeu zones humides

N°	Intitulé	Déclinaison	Compatibilité SAGE/SCoT
ZH.1	Identifier, caractériser les zones humides « effectives » du territoire	→ Réalisation d'inventaires de zones humides par les communes ou leurs groupements compétents dans le cadre de l'élaboration ou de la révision de leur document d'urbanisme	OUI **Les documents d'urbanisme identifieront dans leurs documents graphiques les zones humides à protéger grâce à des démarches d'inventaire, notamment dans les zones de développement pressenties.**
ZH.4	Intégrer les zones humides « effectives » dans les documents d'urbanisme	→ Mise en compatibilité des documents d'urbanisme avec l'objectif de protection effective et pérenne des zones humides	OUI **Elles seront identifiées soit par un zonage suffisamment protecteur avec le cas échéant, des dispositions particulières dans le règlement ou les OAP, soit par mobilisation de l'article L.151-23 du Code de l'urbanisme**

3. Avis sur le SCoT du Pays vallée du Loir

Prise en compte des enjeux EAU dans le SCoT (DOO)

- Enjeu Eau potable / assainissement

N°	Intitulé	Déclinaison	Compatibilité SAGE/SCoT
AEP.4	**Réaliser des économies d'eau dans les bâtiments publics**	→ Equipement des bâtiments publics par des dispositifs économes en eau et démarche d'économies d'eau dans la conception et l'entretien des espaces publics	**Pas d'orientation spécifique**
QE.P3	**Assurer une adaptation des rejets de phosphore de STEP au niveau d'acceptabilité des milieux**		**OUI** **Le développement urbain sera conditionné aux capacités suffisantes en assainissement (avec recherche de performance sur les rejets) et en eau potable (ressource en quantité suffisante et capacité de traitement des usines des eaux).**

3. Avis sur le SCoT du Pays vallée du Loir

Prise en compte des enjeux EAU dans le SCoT (DOO)

- Enjeu inondation

N°	Intitulé	Déclinaison	Compatibilité SAGE/SCoT
IN.8	Mieux connaître et préserver les zones d'expansion de crues	→ Prendre en compte les zones d'expansion de crues dans les documents d'urbanisme (prélocalisation SAGE Loir) → Engager une réflexion sur la maîtrise des usages des fonds de vallées et valorisation des solutions fondées sur la nature	OUI **Les projets veilleront à ne pas aggraver l'exposition des populations et des biens, y compris pour les cours d'eau non concernés par un PPRI ou un AZI, notamment en préservant les champs d'expansion des crues.**
IN.9	Mieux gérer les eaux pluviales	→ Réalisation des schémas de gestion des eaux pluviales en parallèle de la révision des documents d'urbanisme → Privilégier la mise en place de techniques alternatives aux bassins de rétention (gestion intégrée des eaux pluviales)	En partie **Les eaux pluviales seront gérées le plus en amont possible, au plus près du cycle naturel de l'eau** **Les problèmes de déversements entre les réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées seront progressivement résorbés.**
IN.10	Prendre en compte la gestion des eaux pluviales dans les documents d'urbanisme	→ Mise en compatibilité des documents d'urbanisme avec l'objectif de meilleure gestion des eaux pluviales.	OUI **Afin de freiner le ruissellement et de faciliter l'infiltration des eaux sur place, la limitation de l'imperméabilisation des sols devra être recherchée.**

3. Avis sur le SCoT du Pays vallée du Loir

➲ Projet globalement compatible aves les orientations du SAGE Loir

➲ Prise en compte des remarques transmises au fur et à mesure de l'élaboration

Principales observations

- Prise en compte des données de prélocalisation de **zones d'expansion de crues** favorable et protection dans les PLUi via la constitution de réserves foncières

- Rappeler que l'inventaires des **zones humides** effectives doit porter à minima sur les enveloppes de forte à très forte probabilité de présence en application de la méthode SAGE

- Déséquilibres quantitatifs constatés sur l'unité Loir en période estivale justifiant d'apporter une attention particulière aux **économies d'eau** dans tous les domaines

- Vigilance concernant **l'accessibilité au Loir** et aux affluents (atteintes potentielles sur la qualité de l'eau et des milieux)

- Ajout possible d'une recommandation en vue de la réalisation de schéma de **gestion des eaux pluviales** lors de l'élaboration des PLUi

1. Points d’informations
2. Contrat régional de bassin versant (CRBV)
3. Projet de SCoT du Pays vallée du Loir
4. **Restauration de la continuité écologique en Maine-et-Loire**
5. Etude des zones d’expansion des crues

1. Points d’informations
2. Contrat régional de bassin versant (CRBV)
3. Projet de SCoT du Pays vallée du Loir
4. Restauration de la continuité écologique en Maine-et-Loire
5. **Etude des zones d’expansion des crues**

5. Etude approfondie des zones d'expansion de crues

Définition :

On entend comme zones naturelles d'expansion des crues, les secteurs peu ou pas urbanisés, peu aménagés et présentant une capacité de stockage important
(circulaire du 24 janvier 1994)

« elles jouent un rôle déterminant en réduisant momentanément le débit à l'aval, mais en allongeant la durée de l'écoulement. […] Ces zones d'expansion jouent aussi le plus souvent un rôle important dans la structuration du paysage et l'équilibre des écosystèmes »

5. Etude approfondie des zones d'expansion de crues

Identification de ZEC potentielles et hiérarchisation (Ep Loire 2018)

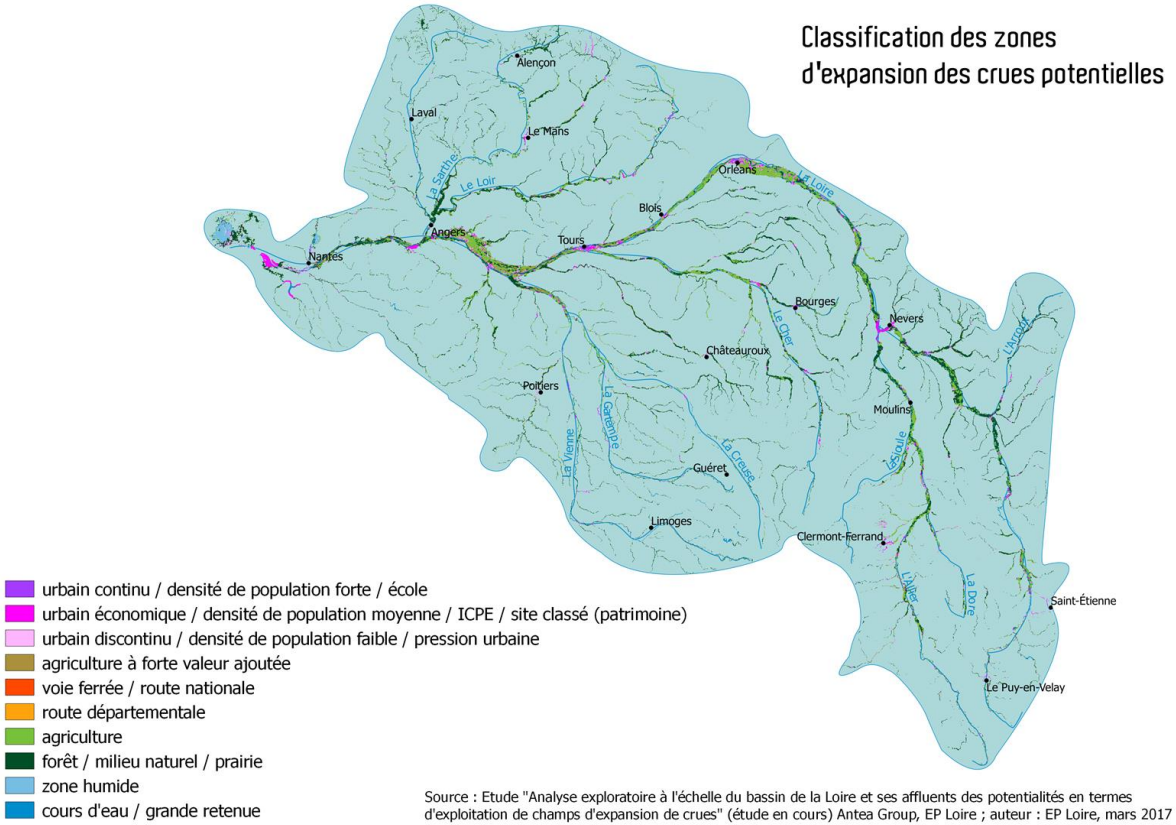

Source : Etude "Analyse exploratoire à l'échelle du bassin de la Loire et ses affluents des potentialités en termes d'exploitation de champs d'expansion de crues" (étude en cours) Antea Group, EP Loire ; auteur : EP Loire, mars 2017

<u>Croisements entre</u> :

- ➲ Données d'aléa (ZI)
- ➲ Occupation du sol
- ➲ Classification des enjeux

6300 ZEC potentielles à l'échelle du bassin de la Loire

175 ZEC représentent 60% des surfaces d'écrêtement probable

405 km² de ZEC potentielles sur le bassin du Loir

82% en milieux naturels ou agricoles

5. Etude approfondie des zones d'expansion de crues

Identification de ZEC potentielles et hiérarchisation (Ep Loire 2018)

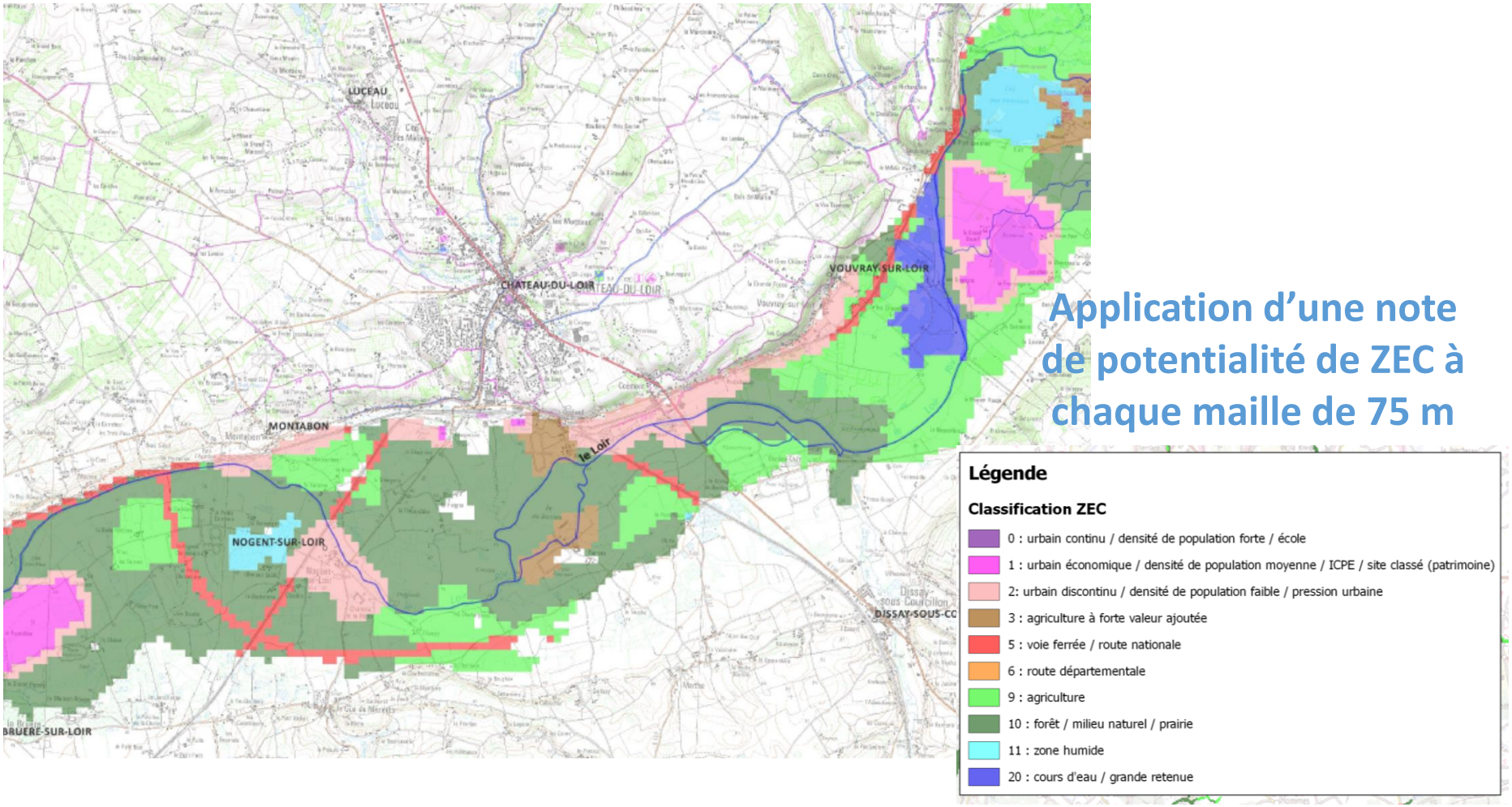

Application d'une note de potentialité de ZEC à chaque maille de 75 m

5. Etude approfondie des zones d'expansion de crues

Lancement d'une prestation en vue d'une déclinaison opérationnelle sur le Loir

Objectif général

- Réduire la vulnérabilité de secteurs sensibles aux inondations
- Maintenir un fonctionnement naturel des cours d'eau en crue

Objectif opérationnel

- Disposer d'éléments précis sur chaque ZEC retenue afin d'aider les acteurs locaux sur la préservation, la restauration ou la création de ZEC

5. Etude approfondie des zones d'expansion de crues

Lancement d'une prestation en vue d'une déclinaison opérationnelle sur le Loir

1. Préciser les limites et de décrire les ZEC préselectionnées
2. Evaluer leurs fonctionnalités à l'aide de modélisations hydrauliques
3. Définir des scénarios d'actions différenciées :
   - ✓ Préservation des zones d'expansion efficaces
   - ✓ Optimisation de certaines ZEC par augmentation de leur caractère inondable
   - ✓ Réactivation du caractère inondable de certaines zones d'expansion relictuelles
4. Evaluer les coûts et bénéfices attendus.

5. Etude approfondie des zones d'expansion de crues

Lancement d'une prestation en vue d'une déclinaison opérationnelle sur le Loir

2nd semestre 2018 → Travail de hiérarchisation

Fin 2018 → Sélection de 6 sites

Début 2019 → Lancement de la prestation

Commission inondation

Bureau ou CLE

+

EPCI concernés ou Syndicats GEMAPI

Etablissement public Loire

Prestation mutualisée avec les SAGE Yèvre-Auron et CT Val d'allier alluvial
Réception de 4 offres au 01/10

SAGE Loir

Le SAGE Loir est porté
par l'Etablissement public Loire
www.eptb-loire.fr

Nos partenaires financiers